

# Formation continue 2019

Pour les bénévoles qui accompagnent des  
personnes gravement malades

## Ateliers d'approfondissement

- Samedi 16 mars 2019 de 09h00 à 12h00  
« Qu'est-ce que je redzipète ? » (p.3)
- Samedi 6 avril 2019 de 09h00 à 12h00  
«Laissez entrer Exit» (p.4)
- Samedi 5 octobre 2019 de 09h00 à 16h00  
Valeurs personnelles et valeurs collectives :  
la juste mesure ! (p.5)
- Samedi 9 novembre 2019 de 09h00 à 16h00  
Ma résonance dans mon accompagnement  
de soutien (p.6)
- Jeudi 5 décembre 2019 de 09h00 à 12h00  
L'accompagnement en fin de vie (p.7)

## Organisation

palliative vaud  
[www.palliativevaud.ch](http://www.palliativevaud.ch)

## Nombre de participants

minimum 10 - maximum 15

## Public cible

Toute personne ayant suivi la formation de base et engagée bénévolement auprès des partenaires signataires de l'accord de partenariat de palliative vaud.

## Conditions de participation

- En raison du nombre de places limitées, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et toute inscription implique que le participant s'engage à respecter les conditions de participation.
- Un mois avant le premier jour de l'atelier, les confirmations officielles sont envoyées par courriel.
- palliative vaud se réserve le droit de reporter ou d'annuler un atelier si le nombre de participants est insuffisant.

## Coût

La totalité de la formation continue **est offerte** par palliative vaud.

## Inscription en ligne

[www.palliativevaud.ch](http://www.palliativevaud.ch) / rubrique bénévole, formation, formation continue.

**Samedi 16 mars 2019 de 09h00 à 12h00**

## **« Qu'est-ce que je redzipète ? »**

**Redzipéter (1)**, v. *tr.*, rapporter, répéter ce que l'on a appris. Le **redzipet**, *n. m.*, est un rapporteur.

Les directives (2) du Service de la santé publique sont pourtant claires :

### **Objet du secret médical**

*Le patient a droit au respect de la confidentialité des données le concernant. Les professionnels de la santé ont l'obligation de respecter le secret professionnel, aussi appelé secret médical. Ils doivent garder pour eux les informations dont ils ont eu connaissance dans la pratique de leur profession. Sauf exception prévue par la loi, ils ne peuvent pas les transmettre sans l'accord de leur patient. Le secret professionnel s'applique également entre professionnels de la santé.*

### **Personnes astreintes au secret de fonction (art. 321 du code pénal)**

*Les ecclésiastiques, avocats, défenseurs en justice, notaires, conseils en brevet, contrôleurs astreints au secret professionnel en vertu du code des obligations, **médecins, dentistes, chiropraticiens, pharmaciens, sages-femmes, psychologues, ainsi que leurs auxiliaires...***

- *Une personne bénévole collaborant avec un professionnel est-elle même considérée comme une auxiliaire du professionnel et donc soumis au secret de celui-ci.*

Pourtant, l'on dit bien qu'un secret c'est quelque chose que l'on répète à une seule personne à la fois...

Alors qu'est-ce que je fais de ces confidences qui me semblent importantes et que selon moi les soignants devraient connaître ? Nos rencontres sont meublées par différents types de dialogue. Parfois l'on reste à des relations de civilité. Ça va ? Oui, il fait beau aujourd'hui... Peut se développer des relations qui suscitent des confidences. Qu'est-ce que je fais de ces confidences ? Je les entends, elles me touchent, et me font vivre à mon tour des émotions et quelques fois des malaises ? Sont-elles trop lourdes afin que je les porte seul-e ?

Cette formation permet de :

- **prendre conscience de mon degré de discrétion;**
- **prendre conscience de l'impact chez moi des confidences que je reçois ;**
- **développer des stratégies de communication.**

### **Formateur**

**Monsieur Mario Drouin, chargé de formation, accompagnant spirituel, CHUV**

### **Horaire**

**09h00 – 12h00**

### **Lieu**

**palliative vaud, rue Pépinet 3, 1003 Lausanne (5<sup>ème</sup> étage)**

(1) <http://gtell.over-blog.org/article-le-langage-des-vaudois-glossaire-q-r-123439226.html>, consulté le 21.11.2017

(2) <https://www.vd.ch/themes/sante/systeme-de-sante/droits-mediation-et-plaintes/lessentiel-sur-les-droits-des-patients/secret-professionnel/>, consulté le 14.12.2017

**Samedi 6 avril 2019 de 09h00 à 12h00**

## **«Laissez entrer Exit»**

Laissez entrer Exit, c'est oser laisser entrer le sujet de la mort dans nos discussions. Pourtant la mort n'est plus un sujet à la mode. Nous sommes souvent invités à l'occulter par différentes attitudes. Notre mémoire collective se souvient des paroles de la chanson de Pétula Clark : « Tout 'l' monde veut aller au Ciel, oui mais personne ne veut mourir. » Mais discuter de la mort ne fait pas mourir. Alors qu'est-ce qui fait mourir ? Qu'est-ce que je fais lorsqu'on me dit : « je veux mourir » ?

### **Art. 27d Assistance au suicide en établissement sanitaire reconnu d'intérêt public** (EXTRAIT DE LA LOI VAUDOISE SUR LA SANTE PUBLIQUE DU 29 MAI 1985 RSV 5.1)

*1. Les établissements sanitaires reconnus d'intérêt public ne peuvent refuser la tenue d'une assistance au suicide en leur sein, demandée par un patient ou un résident, si les conditions suivantes sont remplies...*

Entendre, accompagner les personnes qui demandent la mort fait partie du soin à prodiguer à ces personnes souvent très souffrantes.

Cette formation permet de :

- **faire le point personnel avec le sujet de la mort ;**
- **développer notre capacité d'accueillir l'opinion de l'autre ;**
- **trouver des pistes d'accompagnement.**

### **Formateur**

**Monsieur Mario Drouin, chargé de formation, accompagnant spirituel, CHUV**

### **Horaire**

**09h00 – 12h00**

### **Lieu**

**palliative vaud, rue Pépinet 3, 1003 Lausanne (5<sup>ème</sup> étage)**

**Samedi 5 octobre 2019 de 09h00 à 16h00**

## **Valeurs personnelles et valeurs collectives : la juste mesure !**

*Les valeurs sont utilisées pour caractériser les individus ou les sociétés, pour suivre le changement au cours du temps, et pour expliquer les motivations de base qui sous-tendent attitudes et comportements. Les valeurs sont à l'origine des lois, des règles, des conventions et des coutumes qui régissent les groupes et les relations entre les individus qui les composent (Brée, 1994).*

Notre vie est guidée par un ensemble de valeurs. Elles se forment tout au long de notre existence grâce à la confrontation entre qui nous sommes et l'environnement dans lequel nous évoluons. Bonne nouvelle : les valeurs ne sont pas immuables. Elles évoluent et s'enrichissent de nos expériences ! Toutefois, comment les appréhender pour vivre pleinement la cohérence entre ses propres choix et ceux des autres ?

Cette formation permet de :

- **comprendre la différence entre les valeurs personnelles et les valeurs collectives (valeurs de l'environnement : groupe, institution, société);**
- **se questionner sur ses valeurs personnelles et les valeurs de l'environnement dans lequel j'exerce mon activité bénévole;**
- **articuler sa compréhension de la médiation entre valeurs personnelles et collectives dans des situations vécues.**

### **Formatrice**

**Madame Béatrice Dolder, responsable de missions, palliative vaud**

### **Horaire**

**09h00 – 16h00**

### **Lieu**

**palliative vaud, rue Saint-Martin 26, 1005 Lausanne (5<sup>ème</sup> étage)**

**Samedi 9 novembre 2019 de 09h00 à 16h00**

## **Ma résonance dans mon accompagnement de soutien**

*(1), Nous existons à travers ces liens que nous tissons avec les autres. Lorsque nous décrivons cette réalité, c'est de la représentation que nous avons de nos diverses relations qu'il est question. En acceptant que la réalité n'existe pas, j'accepte plus facilement d'être à l'écoute des émotions qui naissent en moi, j'accepte de les considérer comme des alliées et non pas comme des interférences.*

Cette formation permet de :

- **Nommer les différentes émotions de bases et voir s'il est aisé de les différencier face aux réactions possibles que l'ont peut observer;**
- **Voir comment accompagner et peut-être partager autour de ces émotions;**
- **Voir quelles "protection" / "mécanismes de défense peuvent se mettre en place face aux émotions et comment faire en sorte que ces protections nous aident à être dans une juste proximité (et non dans une juste distance) et non, au contraire, nous coupent de la relation.**

### **Formatrice**

**Maria Fernandez-Petite, psychologue, Fondation Rive-Neuve**

### **Horaire**

**09h00 – 16h00**

### **Lieu**

**palliative vaud, rue Saint-Martin 26, 1005 Lausanne (5<sup>ème</sup> étage)**

---

(1) <https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2002-2-page-167.htm>, consulté le 07.09.2018

**Jeudi 5 décembre 2019 de 09h00 à 12h00**

## **La fin de vie**

*(1), L'art d'accompagner les mourants n'est pas né d'hier. Il n'est pas né avec les soins palliatifs qui en constituent aujourd'hui la modalité officielle. Il recèle une profondeur d'histoire qui lui donne son épaisseur intemporelle. En même temps, il s'exerce aujourd'hui dans un contexte culturel particulier qui en modifie les traits et lui donne sa pertinence conjoncturelle. C'est cette inscription spécifique au carrefour entre tradition séculaire et modernité ambitieuse qui confère aujourd'hui à cet art renouvelé d'accompagner les mourants, une portée humaine et sociétale sans précédent et un horizon qui déborde nettement le seul champ de la fin de vie.*

Cette formation permet de comprendre :

- **Comment accompagner les personnes en fin de vie;**
- **Qu'est-ce que la fin de vie, l'agonie ?**
- **Quels soins apporter en fin de vie ?**
- **Quel accompagnement puis-je apporter ?**

### **Formatrice**

**Madame Corinne Schmidhauser, infirmière et responsable de missions, palliative vaud**

### **Horaire**

**09h00 – 12h00**

### **Lieu**

**palliative vaud, rue Saint-Martin 26, 1005 Lausanne (5<sup>ème</sup> étage)**

---

(1) <https://www.cairn.info/revue-jusqu-a-la-mort-accompagner-la-vie-2012-3-page-11.htm>, consulté le 07.09.2018